



Rapporteur : Mme ROUSSET

50439

18 - Environnement

Appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et personnes en situation de handicap - Édition 2024

Le 24 février 2025 à 15h28, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

Étaient présents : Mme BIARD, Mme BILLARD, M. BOHANNE, M. BOURGEOUX, Mme BOUTON, M. CHENUT, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, Mme COURTIGNÉ, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, Mme FÉRET, M. GUÉRET, M. GUIDONI, M. HERVÉ, M. HOUILLOT, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, M. LENFANT, M. LEPRETRE, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, Mme MOTEL, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE

Absents et pouvoirs : Mme ABADIE (pas de pouvoir donné), Mme BRUN (pouvoir donné à M. LAPAUSE), Mme GUIBLIN (pouvoir donné à M. DE GOUVION SAINT-CYR), Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO (pouvoir donné à M. LE GUENNEC), Mme LEMONNE (pouvoir donné à M. LENFANT), Mme MAINGUET-GRALL (pouvoir donné à Mme COURTIGNÉ), Mme MORICE (pouvoir donné à M. SORIEUX), M. SALMON (pouvoir donné à Mme ROCHE), Mme TOUTANT (pas de pouvoir donné)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 17h13

La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

Vu la délibération de la Commission permanente du 8 avril 2024 relative à l'appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements d'accueil et d'hébergement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap édition 2024 ;

Expose :

Lors de sa réunion du 8 avril 2024, la Commission permanente a autorisé le lancement d'un sixième appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et pour personnes en situation de handicap.

Pour rappel, cet appel à candidatures lancé du 15 avril au 21 août 2024 comporte les trois thématiques suivantes :

- Thématique 1 - Démarche globale de développement durable ;
- Thématique 2 - Actions soutenues sur l'alimentation responsable ;
- Thématique 3 - Actions soutenues sur l'énergie, audits énergétiques et études chauffage, ventilation et climatisation.

Les déposataires peuvent candidater à une ou plusieurs thématiques. Le Département d'Ille-et-Vilaine a reçu douze candidatures pour dix-sept établissements dont treize établissements pour personnes âgées et quatre établissements pour personnes en situation de handicap.

Ces douze candidatures représentent vingt dossiers répartis ainsi :

- 4 dossiers sur la thématique 1 - démarche globale de développement durable ;
- 12 dossiers sur la thématique 2 - actions soutenues sur l'alimentation responsable ;
- 4 dossiers sur la thématique 3 - actions soutenues sur l'énergie, audits énergétiques et études chauffage, ventilation et climatisation.

L'ensemble des dossiers a été examiné lors du comité de sélection qui s'est tenu le 18 octobre 2024. Trois dossiers sont non éligibles aux conditions de l'appel à candidatures et dix-sept dossiers sont retenus.

Les quatre dossiers concernant les demandes sur la thématique 3 - actions soutenues sur l'énergie, sont dans l'attente d'une analyse technique. Sur les dix-sept dossiers éligibles, deux dossiers sont partiellement éligibles aux conditions de l'appel à candidatures.

Ces dix-sept dossiers sont répartis ainsi :

- 2 dossiers sur la thématique 1 - démarche globale de développement durable ;
- 11 dossiers sur la thématique 2 - actions soutenues sur l'alimentation responsable ;

- 4 dossiers sur la thématique 3 - actions soutenues sur l'énergie, audits énergétiques et études chauffage, ventilation et climatisation.

Quatre dossiers ont été présentés à la Commission permanente du 20 janvier 2025. Les quatre dossiers concernant la thématique 3 - actions soutenues sur l'énergie, audits énergétiques et études chauffage, ventilation et climatisation seront présentés lors d'une Commission permanente ultérieure.

I. DOSSIERS SUR LA THÉMATIQUE 2 - ACTIONS SOUTENUES SUR L'ALIMENTATION RESPONSABLE

Le comité de sélection du 18 octobre 2024 a retenu les huit dossiers suivant :

1. Centre communal d'action sociale de Betton - Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Résidence de l'Ille (Betton)

- Achat d'une cellule de refroidissement pour un montant de 3 270 euros ;
- Avis favorable pour une subvention d'investissement de 2 616 euros (soit 80 %).

2. Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes La Noë (Rennes)

- Achat d'un four mixte avec sonde pour un montant de 13 914 euros ;
- Avis favorable pour une subvention d'investissement de 11 131 euros.

3. Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Arthur Gardiner (Dinard)

- Achat d'un four pour un montant de 22 746,29 euros ;
- Avis favorable pour une subvention d'investissement de 15 000 euros.

4. Association La Bretèche - Restauration La Bretèche (Saint-Symphorien)

- Achat de matériel de cuisine pour un montant de 2 265,60 euros ;
- Avis favorable pour une subvention d'investissement de 747 euros.

5. Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Pierre et Marie Curie (Retiers)

- Achat d'une vitrine réfrigérante pour un montant de 3 817,12 euros ;
- Avis favorable pour une subvention d'investissement de 1 051,58 euros.

6. Centre communal d'action sociale de Redon - Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Les Charmilles (Redon)

- Achat d'un four pour un montant de 16 230 euros ;
- Avis favorable pour une subvention d'investissement de 12 984 euros (soit 80 %).

7. Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Ker Joseph (Pipriac)

- Achat d'une éplucheuse pour un montant de 7 356 euros ;
- Avis favorable pour une subvention d'investissement de 5 884,80 euros.

8. Centre communal d'action sociale de Goven - Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Les jardins du Perray (Goven)

- Achat de matériel de cuisine pour un montant de 42 576 euros ;
- Avis favorable pour une subvention d'investissement de 15 000 euros.

II. DOSSIERS SUR LA THÉMATIQUE 1 - DÉMARCHE GLOBALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le comité de sélection du 18 octobre 2024 a retenu le dossier de l'association Le Patis Fraux (Vern-sur-Seiche) :

- Réalisation d'un audit de réemploi des eaux grises pour un montant de 6 480 euros ;
- Avis favorable pour une subvention d'investissement de 3 732,48 euros.

Décide :

- d'attribuer des subventions pour un montant total de 68 146,86 euros au profit des bénéficiaires mentionnés ci-dessus et dont le détail figure en annexe ;

- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document ou acte relatif à ces dossiers.

Vote :

Pour : 51

Contre : 0

Abstentions : 0

Ne prend pas part au vote : M. PICHOT

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en préfecture le :

7 mars 2025

ID: CP20253076

Pour extrait conforme